



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ARPE

Association : ARPE Normandie
Date : 01/06/2025
Adresse : 7 RUE Daniel Huet, 14000 Caen
Adresse électronique : contact@arpenormandie.org
Tél. : 02 31 34 57 24

Le 24/05/2025, à Hérouville-St-Clair (14), les membres de l'association Arpe Normandie se sont réunis au cinéma Le café des images, 4 Sq. du Théâtre, 14200 Hérouville-Saint-Clair en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi la liste des membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par Mme Géraldine Maur, co-présidente de l'association.
Elle était assistée d'un secrétaire de séance, M. Pascal Séjourné, co-président de l'association.

Mme.Delaunay commissaire aux comptes de l'association , régulièrement convoquée, était présente.

La majorité des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article IX des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral
Rapport financier
Rapport du commissaire aux comptes
Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été déposés au siège de l'association
Il a été fait lecture des différents rapports .

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier, rapport du commissaire aux comptes : l'Assemblée Générale adopte lesdits rapports unanimité

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée renouvelle :

Héloïse Aymeric
Lucas Julien
Maur Géraldine
Piolet Anne-Marie
Sylvain Tessier
Séjourné Pascal
Vergoz Lionel
Vincent Doreillac

Marie Delaunay

en qualité de membres du Conseil d'Administration.
Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts

et considère comme administrateurs sortants :

Dittmar Hedreul

Popot Sophie

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

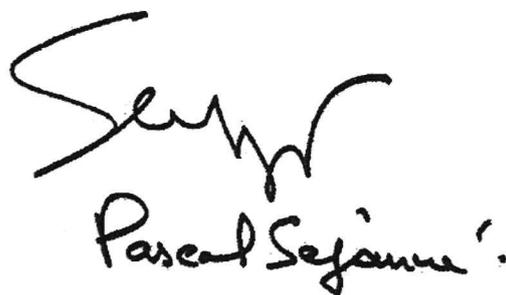
A Caen, le 01/06/2025

Le Président de séance



Geraldine Rann

Le Secrétaire de séance



Pascal Sejanne